

ECOLE MATERNELLE CENTRE
LA WANTZENAU

Conseil d'école du jeudi 22 juin 2017

Présents :

- Mmes Ruhlmann-Hecht, Donadel, Michel, Vierling enseignantes
- Mmes Boudaud, Rudolf, Wendel, Mr Rebholz, Mme Bornert, Mme Koch, représentants de parents d'élèves
- Mme Stenger, adjointe au Maire
- Mme Machwate, élue chargée des affaires scolaires

Excusées : Mme Léonhart, Mme Burcklé
enseignantes

1) Bilan des effectifs prévisionnels attendus à la rentrée :

Au centre : 56 monolingues et 53 bilingues

Au woerthel : 23 monolingues et 47 bilingues

L'inspection académique suit de près l'évolution de ces effectifs. Un comptage des élèves aura lieu à la rentrée et engendrera peut-être une ouverture de classe ou section bilingue. Si telle ouverture avait lieu la municipalité la localiserait à l'école maternelle du Woerthel.

Dans le cas où il n'y aurait pas d'ouverture à la rentrée, les élèves seraient répartis équitablement entre les deux écoles, ce qui à l'heure actuelle laisse présager une moyenne de 33.33 élèves en bilingue et 26.33 en monolingue, mais des arrivées auront encore sans doute lieu cet été.

2) Bilan du projet d'école

En fin de deuxième année, ce projet d'école a une durée de vie de trois ans.

Il part sur des indicateurs précis mettant en évidence les points à travailler pour l'amélioration des résultats de nos élèves dans le cadre des programmes de maternelle 2015 et tend à la maîtrise pour chaque élève du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

9.37% en mars 2015 des élèves de GS de l'école ne maîtrisaient pas pleinement les règles d'un échange oral organisé (13.72% en juin 2016 sur l'école, 16.22% en juin 2017), 12.5% en mars 2015 de GS ne prenaient pas d'initiative au sein du groupe classe dans le cadre d'un projet collectif (13.72% en juin 2016 sur l'école, 10.81% en juin 2017).

L'objectif relatif à ces indicateurs est de développer la coopération en amenant l'élève à partager des tâches, à prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe.

Actions mises en place :

- Faire évoluer le tableau des responsabilités en fonction des besoins de la vie de la classe
- Mettre en place des ateliers communs à des élèves de niveau hétérogène pour provoquer la coopération, le tutorat entre les élèves

30% en mars 2015 des élèves avaient bénéficié d'une aide pédagogique complémentaire (APC) afin d'améliorer leur attention, leur concentration (9.32% en 2015- 2016, 11% en 2016-2017), seuls 78.12% en mars 2015 des élèves de GS étaient capables de se concentrer pleinement sur une tâche (collective ou individuelle) (74.50% en juin 2016, 83.78% en juin 2017), ce qui a motivé le deuxième objectif du projet d'école : développer l'attention et la concentration afin de rendre l'élève capable de réaliser une tâche individuelle ou collective.

. Actions mises en place :

- Développer les plages de moments d'écoute (d'histoires sans illustration, de morceaux musicaux, d'univers sonores, d'autrui)
- Mener des séances de réinvestissement en autonomie sur des notions acquises

Enfin, 14.54 % en mars 2015 des élèves avaient bénéficié d'une APC sur le développement de la prise de parole, l'amélioration de leur syntaxe et de leur lexique (9.32% en 2015- 2016, 10.09% en 2016-2017). 6% en mars 2015 des élèves de GS ne maîtrisaient pas « toujours » les outils de base du langage,(3.92% en juin 2016 et 0% en juin 2017), 8 % en mars 2015 des élèves avaient du mal à prendre la parole au sein d'un groupe (7.62% en juin 2016, 11.92% en juin 2017) .

Le dernier objectif du projet d'école 2015-2018 vise le développement de la prise de parole et l'acquisition d'une bonne maîtrise du langage oral pour aller vers les premières productions d'écrits.

. Actions mises en place :

- Création d'un petit journal de la classe ou d'un cahier de vie contenant des articles dictés à l'adulte pour rendre compte de la vie de la classe
- Mise en place de débats oraux organisés pour élaborer les règles de vie communes à la classe, à l'école

L'évolution des indicateurs est à relativiser car les groupes d'élèves fluctuent d'une année à l'autre. Des progrès sont toujours notés entre septembre et juin, ce qui illustre l'efficacité des actions menées.

Un besoin fort est cependant à souligner sur la non capacité de 16.22% des élèves de GS à respecter les règles d'un échange oral organisé. Les élèves prennent par contre davantage d'initiatives au sein d'un projet collectif.

Les actions seront donc à poursuivre en 2017-2018.

3) Bilan Kermesse :

Les enseignantes remercient chaleureusement les parents, la municipalité pour l'aide apportée à la mise en œuvre de cette kermesse.

Cet après-midi ludique, sur le thème des continents, a fait le bonheur des enfants.

Les recettes sont de 1521 euros, auxquelles il faut retrancher 153 euros de dépenses en ballons, maquillage pour enfants, sacs pour course en sacs, petits lots de pêche (Les autres lots étaient des « restes » de kermesses passées et des dons d'entreprises), 104.26 euros de boissons.

Ce qui fait un bénéfice de 1263.74 euros qui permettra d'acquérir de nouveaux vélos neufs, des livres de BCD et du matériel de motricité.

4) Prochain conseil d'école fixé au jeudi 29 juin 2017, sous réserve de parution du nouveau décret Blanquer sur l'adaptation des rythmes scolaires, décret voté au CTM du 21 juin 2017. L'ordre du jour sera uniquement consacré aux rythmes scolaires.